



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
LE 02/10/2025**

<b>PRÉSENTS :</b> <u>Direction</u> : M.KANOUNI, Mme SILVESTRI, M.DJELLALI, Mme EVEN-SCHINDLER <u>Collectivités</u> : <u>Personnalités qualifiées</u> : Mme PIERRAT <u>Personnels enseignants et d'éducation</u> : Mme ATHIMNI, Mme KELLER, Mme LOUIS, Mme SCHRENCK <u>Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de services</u> : M.BENJADDI, <u>Parents d'élèves</u> : Mme CAMUS,, Mme HAJI, M.PEAUPARDIN, Mme TRILLO, Mme VINEL <u>Elèves</u> : Mme GRUEL, Mme BASTIAN	<b>PRÉSIDENT</b> M.KANOUNI  <b>SECRÉTAIRE DE SÉANCE</b> Mme ATHIMNI
---	---

CR du CA du 30 juin 2025 est adopté avec une légère modification à effectuer au point 4 (bilan financier du voyage dans les Cévennes au lieu de Berlin).

**1. Constat de rentrée :**

288 élèves en seconde/ 257 élèves en 1<sup>ère</sup>/ 241 élèves en Terminale. L'objectif est d'avoir 7 classes de terminale pour l'année scolaire 2026-2027.

Effectifs en section européenne : 77 élèves en section européenne anglais/ 11 élèves en SE italien/ 14 en SE allemand.

Mme Silvestri remarque que les effectifs en SE italien et allemand manquent d'élèves.

Atelier théâtre : 16 élèves

En spécialité, les groupes de terminale ont été relativement allégés, par ex : en HGGSP, 2 groupes, l'un à 24, l'autre à 27. En SES, les groupes oscillent entre 28/29 élèves (au lieu de 34 l'an dernier).

**2. Examens session 2025**

Taux de réussite à l'examen en terminale générale : 96,4% (contre 97% en 2024)

Filière STMG : 9 échecs à l'examen dont 3 redoublants. Inquiétude vis-à-vis de la motivation de certains élèves qui choisissent la filière STMG et de l'absentéisme particulièrement important dans cette filière. Par ailleurs, la question de l'ambiance parfois délétère du groupe est soulevée.

Mr Kanouni remarque que des mesures nécessitent d'être menées afin d'améliorer les résultats et l'ambiance générale dans cette filière.

Mme Haji questionne sur une éventuelle « étiquette » donnée à la filière STMG qui pourrait nuire à son image.

Mme Even-Schindler appuie le propos en mentionnant que certains élèves en classe de STMG ont tendance à se dévaloriser.

Mme Vinel ajoute que la filière STMG semble être une orientation par défaut.

Mme Silvestri précise qu'un travail d'orientation a été mené pour la cohorte de 1<sup>ère</sup> STMG.  
Mme Vinel mentionne le fait que certaines familles manquent d'information sur les autres filières technologiques et renvoie à la question de la motivation des élèves.  
Mr Kanouni établit le constat qu'il s'agit d'un enjeu d'orientation indéniable pour le lycée et cela dès la classe de seconde.

### **Post- bac pour les élèves de la session 2025 :**

Sources : élèves seulement inscrits sur Parcoursup.

Sur les 24 élèves de la filière STMG se sont inscrits sur Parcoursup, 6 élèves se sont inscrits en Licence et les autres en BTS/IUT.

En voie générale : 65% des élèves inscrits en licence/ 6% en CPGE/7% en BTS/BUT

5 élèves en IFSI/ 1 élève en école d'éducateur spécialisé.

22 élèves non-inscrits car ils font des études à l'étranger notamment en Allemagne ou dans des domaines spécifiques (musique, cuisine) non répertoriés, ce qui explique leur absence des statistiques.

### **Constat :**

Augmentation du nombre d'élèves qui s'inscrivent en licence.

Cependant, un élève sur 2 se réoriente en licence.

### **3. Bilan financier de l'AS :**

Peu de crédit : les cotisations des élèves et l'aide de la MDL permettent d'avoir un peu de fonds.

Les bénéfices s'élèvent à moins de 200 euros sur une année.

Il est complexe de payer une somme aussi importante pour si peu de retours. La question des créneaux est une contrainte pour le bon fonctionnement de l'AS. Peu de créneaux possibles du fait du partage du gymnase entre plusieurs acteurs : mardi midi/jeudi soir/mercredi midi.

Cout de la licence : 10 euros (avec la carte jeunesse) au lieu de 20 euros. On compte 50 adhérents.

### **4. Bilan financier de la MDL :**

Au 31 août 2025, le compte courant dispose de 6511,80€ / le livret A : 9412,77€

Une discussion s'engage sur la trésorerie jugée trop importante (près de 16 000 €).

Mme Even-Schindler explique que la MDL est une association qui gère les cotisations des élèves : 2 euros reversés à l'UNSS/6€ pour la MDL.

La MDL prend en charge les distributeurs de café, les photos de classe, les festivités et événements qui ont lieu au lycée comme le carnaval, la St Valentin, la vente des gourdes, la fête des terminales, le percent...

La MDL soutient les voyages scolaires à hauteur de 12€ par élève.

Mme Even-Schindler mentionne que la MDL est déficitaire de 267€ : un virement de 1320€ est en attente, il s'agit des bénéfices du bal des terminales.

Mr Kanouni remarque que l'association se porte bien. Mme Even-Schindler ajoute que la cotisation n'a jamais été augmenté.

Mme Vinel suggère de répartir de manière plus équitable la participation aux voyages scolaires notamment pour les familles plus démunies et remettre ce budget au profit des familles en difficulté.

Mr Djellali précise qu'il n'est pas possible de ventiler et individualiser la MDL.

Mme Gruel demande s'il est possible d'instaurer un système de cas par cas.

Messieurs Kanouni et Djellali répondent que cela est déjà la prérogative du Fonds Social qui aide également les familles pour la demi-pension et les fournitures scolaires.

Mme Vinel remarque que le public du lycée Marie Curie est très hétérogène et que cette spécificité doit être prise en compte. Il serait pertinent d'instaurer un système de solidarité entre les familles.

Mme Even-Schindler propose de voter une aide forfaitaire supérieure à 12 euros par élève. L'argent dont dispose la MDL a pour objectif d'être réinjecté et en aucun cas thésaurisé.

## **5. Bilan culturel**

Établi par Mme Silvestri qui présente les principaux projets :

- Re conduite de « lycéens au cinéma »
- Participation à la fête de la science pour les groupes de spécialité et certaines classes
- Opération Déclat en spécialité SVT
- Nuit de la lecture

De manière générale, Mme Silvestri évoque la richesse et la vitalité des actions menées à l'échelle du lycée.

Remerciements : Le travail du référent culture, M. Wimmer Neijman, et l'implication des enseignants sont salués.

Pass Culture : budget défini à 2092 euros avec un ajout de la part du lycée.

Le chef d'établissement annonce que le lycée complétera sur son propre budget pour que tous les projets prévus puissent avoir lieu, refusant de faire porter ce manque à la MDL ou aux familles.

L'idée est dans un premier temps de recenser tous les projets d'ici décembre 2025 pour obtenir une estimation de la dotation en janvier 2026.

## **6. Contrats et conventions**

Établis par Mr Djellali

- Plusieurs conventions sont présentées et approuvées à l'unanimité, incluant des partenariats culturels, la maintenance et le traitement des déchets.

- L'acceptation de dons, notamment pour financer l'organisation des simulations d'institutions (MUN), est également votée et approuvée.

- Résidence de danseurs italiens
- Location de la salle Calder par la Compagnie « Echographe »
- Convention Unistra dans le cadre de la classe Patrimoine

Contrats : adopté à l'unanimité : 17 voix pour.

Conventions : adopté à l'unanimité : 17 voix pour.

## **7. Logements de fonction**

Pas de changement dans l'attribution et la jouissance des logements de fonction.

Adopté à l'unanimité : 17 voix pour.

## 8. Délégation de signature

Mr Kanouni souhaité déléguer sa signature à Mme Silvestri et Mr Djellali.

Mme Silvestri aurait cette délégation de signature pour les actes de fonctionnement de l'établissement, Mr Djellali aurait en délégation la partie financière, comptable et juridique.

Mme Camus demande la fonction de Mr Diop. Mr Djellali répond qu'il est présent pour gérer la demi-pension et les ordinateurs portables. De manière générale, il agit comme adjoint gestionnaire.

Adopté à l'unanimité : 17 voix pour.

## 9. Restauration scolaire

Mr Djellali annonce la création d'un forfait DP à 3 jours à partir de janvier 2026. Ce forfait permet de simplifier la gestion de la DP et les encaissements.

Question de Mme Camus :

Peut-on s'inscrire pour le trimestre suivant ?

Réponse de Mr Djellali : oui, il est tout à fait possible d'anticiper en veillant à bien transmettre les dates.

Mme Vinel remarque que la facture est automatisée, qu'il s'agit d'un courrier type qui n'est pas toujours aisé de comprendre.

Mr Djellali précise qu'il n'y a pas prélèvement effectué, le paiement a lieu en fin de trimestre pour les élèves au forfait.

Mme Trillo pose la question de la gestion des flux à la cantine.

Mr Benjaddi répond que les élèves peuvent déjeuner à partir de 11h30.

Proposition adoptée à l'unanimité : 17 voix pour.

## 10. Voyages

- Échange scolaire franco-allemand organisé par Mme Schmitt, professeure d'allemand et à destination des élèves de seconde.

Les élèves allemands seront accueillis du 18 au 24 mars 2026.

La participation financière s'élève à 220 euros.

Les élèves du lycée Marie Curie seront accueillis chez des familles du 6 au 12 mai 2026.

- Participation possible pour deux groupes de 12 élèves à une simulation du Parlement européen à Madrid et une simulation des Nations Unies à Rabat.

Participation financière : pour Madrid : 370<sup>e</sup> (tranche haute, tarif susceptible de baisser) et 230 euros pour Rabat.

**Précision importante** : Pour les deux simulations (DESMNU et EUROMAD), l'établissement prendra en charge les frais d'inscription (70 €/élève). Les familles ne paieront que le transport. \* **Projet interne** : Ces voyages s'inscrivent dans le cadre du projet de modélisation du Conseil de l'Europe (surnommé « MOCE ») organisé par le lycée en mars, afin de former les élèves. \* **Vote** : Les trois projets et leurs budgets sont **adoptés à l'unanimité**.

Adoption à l'unanimité : 17 voix pour

### 11. Question des parents.

- Justificatifs des absences

Beaucoup de retours des parents d'élèves de seconde qui ne comprennent pas le principe d'une absence non recevable et la différence entre une absence justifiée et non recevable.

Mme Even-Schindler explique que le motif d'une absence peut être non recevable mais qu'elle sera quand même justifiée.

Mr Kanouni rappelle que la liste des motifs pour absence recevable étant très réduite, il y a effectivement certains motifs qui sont considérés comme non recevable.

**Explication de la vie scolaire** : Une distinction est faite entre une absence justifiée (le parent a prévenu) et un motif valable (maladie, etc.). Un motif peut être non valable (ex: panne de réveil) mais l'absence reste justifiée. Le terme "non justifié" est réservé aux cas où aucune information n'est donnée par la famille.

**Conclusion** : Le problème semble venir de la formulation des communications, qui peut être mal interprétée.

- Vie scolaire

5 AED dont 3 ETP et 1 TP (dotation exceptionnelle de 0,5)

1 seule CPE et 24 classes à gérer.

Mme Even-Schindler explique que la situation est très difficile d'autant plus que la dotation des services civiques a baissé de 80% et qu'elle est désormais réservée au rural et au primaire. Depuis 3 ans, Mme Even-Schindler prend en charge des stagiaires qui sont présents au lycée 12h hebdomadaire et assurent une présence le lundi et le vendredi. Assez peu vu les besoins.

Le chef d'établissement écrira à l'académie pour demander un poste de CPE supplémentaire, Les représentants des parents souhaitent envoyer un courrier au rectorat pour alerter les services académiques.

Les représentants des professeurs proposeront une motion pour appuyer cette demande.

- Communication des parents via MBN

Les parents souhaitent qu'au moins un parent représentant puisse être identifié par classe notamment pour les Conseils de classe.

Mr Kanouni explique que l'outil « zimbra » est peu fiable en l'état actuel.

- Mentions lors des conseils de classe.

Les parents demandent si les mentions sont maintenues.

Mr Kanouni informe que les mentions types « encouragements », « mention bien » et « félicitations » ont été supprimées.

Le règlement intérieur a acté ce changement. L'appréciation du travail et des progrès de l'élève se fait désormais via la remarque générale, qui peut tout à fait contenir des encouragements personnalisés, indépendamment de la moyenne. L'accent est mis sur la valorisation de l'effort.

Il n'y plus de questions et l'ordre du jour a été abordé.

La séance est levée.

## Annexes

Point	Décision	Résultat du Vote
<b>Contrats et Conventions</b>	Approbation de l'ensemble des conventions présentées.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Acceptation de dons</b>	Autorisation d'accepter des dons, notamment pour les modélisations (MUN).	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Logements de fonction</b>	Maintien des attributions actuelles.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Délégations de signature</b>	Reconduction des délégations pour la direction et la gestion.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Restauration scolaire</b>	Création d'un forfait 3 jours pour la demi-pension.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Voyages scolaires</b>	Approbation des trois voyages et de leurs budgets prévisionnels.	<b>Adopté à l'unanimité</b>

Le Proviseur

F.KANOUNI

La secrétaire de séance

Mme ATHIMNI